



L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TÉLÉPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ET LA FRANCE ?

On pourra dire que l'année 1907 fut, au point de vue extérieur, l'année des alliances. Sous les simples noms d'accord, d'entente ou de convention, les grandes nations d'Europe ont conclu des pactes qui sont de vraies alliances défensives.

Tel est bien le caractère du plus important de tous ces traités, celui qui l'Angleterre et la Russie ont signé récemment pour régler les questions qui les divisaient depuis si longtemps en Afghanistan et au Thibet, en Perse et dans le golfe Persique. Nous avons montré, lors de la signature de cette convention, qu'elle était surtout faite contre l'Allemagne dont l'influence dans ces contrées se développait d'une façon menaçante pour ses rivaux.

A la suite des entretiens d'Alphonse XIII et d'Edouard VII, l'Angleterre et l'Espagne ont réalisé une entente politique qui est assurément une mesure de précaution contre les ambitions maritimes de l'Allemagne.

L'Italie s'est, dans le même but, rapprochée davantage de l'Angleterre, si bien que les plus formelles déclarations des ministres allemands et italiens sur le maintien même de la Triple-Alliance n'ont convaincu personne. Il paraît certain que les relations anglo-italiennes sont plus cordiales à l'heure actuelle que celles de l'Italie et de l'Allemagne.

Ainsi, c'est l'Allemagne qui a fait les frais de tous ces pactes. L'empereur Guillaume a montré contre mauvaise fortune bon cœur en se rendant, au mois de novembre, en Angleterre, et en faisant célébrer, à son retour, dans la presse germanique, l'actuel d'apparence cordiale qu'il avait reçu naturellement de son oncle. Dans des toasts, les deux souverains n'ont pas manqué d'affirmer, à Londres, leur commune envie de maintenir la paix. Nul doute, à cet égard, il ne peut être, pour le moment, question de guerre en Occident, mais qui croira, pour cela, que l'Allemagne et l'Angleterre, dont le conflit inévitable et permanent à des bases profondes et durables, soient réconciliés ?

Mais que devient la France au milieu de ces événements diplomatiques ? N'y joue-t-elle aucun rôle, n'y figurant pas ? Elle a bien, elle aussi, conclu un accord cette année, mais c'est avec le Japon, au sujet des possessions d'Extrême-Orient que ce pays et le nôtre voulaient se garantir mutuellement ?

Si nous en croyons les discours rassurants que M. Pichon a prononcés à la Chambre et au Sénat, la France est dans la meilleure situation possible au point de vue diplomatique. Elle n'a, sauf l'Allemagne, que des amis ou des alliés en Europe et peut envisager l'avenir sans crainte. La meilleure preuve en serait que les complications qu'elle eût pu craindre de la part de l'Allemagne au Maroc ne se sont pas produites. Nous pacifions lentement l'empire chrétien parce que nous ne voulons être que des policiers et que nous nous gardons comme de la peste, de tout esprit de conquête. De cette manière, les nations nous approuvent et ne permettent à personne de nous molester dans notre œuvre essentiellement d'ordre et de justice.

Les temps sont loin, hélas ! où un ministre aurait rougi de voir notre pays réduit à ce rôle négatif, et ne se serait pas glorieusement de dépenser beaucoup d'argent et de verser le sang des soldats français pour faire la police d'un pays qui d'autres convoitait. Agir ainsi, quand il ne s'agit que de protéger les intérêts financiers de quelques groupes d'hommes d'affaires internationaux, c'est être dupe et non chevaleresque.

Il est à craindre que nous soyons partout dupes. De toutes ces alliances conclues en dehors de nous, nous pourrions tirer certains avantages. Nos tristes gouvernements ne semblent pas s'en préoccuper.

L'Allemagne a toujours utilisé contre la France la rivalité de l'Angleterre et de la Russie en Orient. La France devrait maintenant se servir, contre l'Allemagne, de l'accord anglo-russe. Elle devrait notamment s'unir à celles-ci pour réclamer l'internationalisation de ce chemin de fer de Bagdad qui a surtout profité jusqu'ici aux Allemands.

Si l'on en juge par la réponse faite l'autre jour, au Sénat, à M. Gaudin de Villaine, par MM. Clemenceau et Pichon, le gouvernement ne voit pas très clair dans cette question. Il ne semble pas se douter qu'il lui soit encore possible d'intervenir pour prendre sa part d'une entreprise qui s'achève sans la France, si continue à témoigner une telle ignorance de la question et une indifférence si coupable.

Nous aurions de même notre mot à dire partout, jusque dans ce conflit entre le Japon et les Etats-Unis que l'on croyait écarté, il y a quelques semaines, et qui paraît renaitre des eaux qui vilionne la flotte américaine. Nous verrions, si une guerre éclatait, et surtout si le Japon était vainqueur, ce que pé-

rait notre traité avec le mikado devant les convoitises nipponnes. L'année 1906 ne verra peut-être pas d'événements plus graves que celle qui vient de finir, mais si la France se trouve en présence de grosses difficultés à l'extérieur, il ne faut pas compter sur l'intelligence, le courage ou même simplement le patriotisme des Pichon et des Clemenceau pour les résoudre au mieux de nos intérêts.

J.-J. C.

Gazette

Le progrès

Pour l'année qui vient de finir, on a compté, dans le seul département de l'Yonne, cent dix-huit suicides, soit un suicide tous les trois jours, et 57 tentatives de suicide.

L'Yonne est à la tête de l'antituberculisme ; l'arbre donne naturellement ses fruits.

Postes et hygiène

L'administration des postes a l'intention de faire construire, au cours de l'année 1908, 38 maisons pouvant loger 91 familles d'employés subalternes, et 24 autres maisons pour des employés jouissant de traitements moyens. L'administration des postes louera en outre 9 autres maisons.

L'hygiène dans les postes est un luxe ignoré au pays où règne M. Simyan.

C'est en Allemagne que l'administration se dispose à construire pour son personnel des logements hygiéniques et à bon marché.

Si au moins, chez nous, il y avait un peu plus d'hygiène dans les bureaux de postes et dans les wagons-postes aussi ?

Est-ce trop demander, franchement ?

Au service de la publicité

Le jour de l'an, à Londres, fut marqué par un genre de publicité tout à fait nouveau.

Un jeune homme bien habillé se tenait debout, le soir, au coin d'une des principales rues de Londres, lorsque, tout à coup, des lettres de feu partant sur son dos, le long de son pardessus.

Intrigués, les passants s'arrêtèrent, tandis que les lettres lumineuses continuaient à perler et à disparaître.

Les passants ne furent pas longtemps à comprendre qu'il s'agissait d'un ingénieur moyen de réclame. Il restait à en connaître le truc.

Le jeune homme en question avait dans sa poche une batterie électrique communi-quant avec les lettres placées sur son pardessus.

Son procédé de réclame attirait tellement l'attention du public, il se fit un tel rassemblement que l'homme-lumière faillit se faire mettre en prison pour avoir provoqué un rassemblement.

Avant que l'homme-lumière aura remplacé l'homme-sandwich.

Réponses de non-décors

Avec le retour de l'an, foid revenu le temps des décorations.

Pourquoi ne rappellerait-on pas une lettre de Guy de Maupassant dont on a tiré sur la décoration :

« Vous m'auriez dit : « Désirez-vous être décoré ? » Je vous aurais répondu sans hésiter : « Non. » Si l'on m'avait donné la croix, sans me prévenir (ce qui ne se fait jamais, je le sais), j'en aurais certainement pas répondu par une grossièreté à une distinction très recherchée et très digne de l'être. Donc, je ne refuserais pas, car j'estime que refuser la croix est fait d'un orgueil et d'un orgueil ; mais je n'en ai point envie, et je pense que vous pourriez faire à quelques autres beaucoup plus de plaisir qu'à moi. »

On s'étonnait un jour, devant un peintre illustre, qu'il ne fut pas décoré.

« La croix, dit-il, j'en veux pas. »

« La croix, on la désire quand on ne la mérite pas. Quand on y a droit, on n'en veut plus. »

A Pécole dite « neutre »

Voici un fait qui est produit à l'école des garçons de la place Voltaire, à Issy-les-Moulineaux :

Profitant de l'absence des élèves, qui assistaient à un cours de géométrie fait en dehors de l'école, un jeune professeur, M. Desbans, employa son temps à confectionner un mannequin qu'il disposa devant le tableau noir. Sur ce tableau, au-dessus du mannequin, il traça une grande croix avec l'engramme bien connue : INRI. Sur un plus petit tableau, à droite du premier, on lisait cette inscription : « W.C. » avec une flèche se dirigeant vers le mannequin et le grand tableau. Le mannequin avait été confectionné avec un jalon cassé, une blouse blanche et un bonnet qui tenait lieu de tête.

On ne voit pas ce qu'il peut y avoir de spirituel dans ces amusements de sous-primaire.

On voit trop tout ce qu'ils répètent de sectarisme anticlérical, et la déplorable mentalité qu'ils manifestent.

Ce sont des « aliborons » de cette trempe que M. Briand veut rendre absolument intangibles et mettre sous le couvert de la loi !

C'est l'Éveil démocratique qui signale ce scandale.

Sous-préfet laborieux

Dans le calme de sa sous-préfecture, dans les loisirs que lui laissent ses fonctions, M. Maurice Aujoubert, le jeune sous-préfet de Millau, s'ennuie.

Car, que faire en la sous-préfecture, à moins que l'on ne s'ennuie ?

Un grand problème se posait pour le jeune et actif fonctionnaire : Comment tuer le temps ?

Aux jours qui seront bientôt lointains, d'Alphonse Daudet, les sous-préfets vautrés dans l'herbe, leur bel uniforme accroché à une branche, les sous-préfets faisant des vers... Faire des vers parut à M. Maurice Aujoubert une occupation trop frivole. Il eut plus sage de préparer une thèse.

pour acquiescer le diplôme de docteur en lettres politiques et économiques.

C'est pourquoi, l'autre matin, le sous-préfet de Millau soutint une thèse sur le libre-échange, devant un jury composé — détail assez piquant — de protectionnistes.

M. Aujoubert n'est plus au pouvoir. Heureusement pour le sous-préfet de Millau.

Il paraît que M. Clemenceau l'intention d'élever à la première classe son fonctionnaire libre-échangiste.

Après vingt ans de direction

M. Gallherd, qui vient de quitter la direction de l'Opéra, a déclaré à l'un de nos confrères :

« J'ai, en vingt ans, gagné 97 fr. 25 et dépensé 880 000 francs par an. J'ai donc travaillé, de bénéfices nets, à fr. 95 par an. Ça n'est pas beaucoup. Mais il est déjà bien beau que j'aie pu joindre les deux bouts sans rien perdre. Encore, ce bénéfice, dont je me targue, n'est-il pas bien certain ? Je ne serai sûr de l'encalasser qu'à la fin de la liquidation, c'est-à-dire en janvier ou février prochain. »

Par même un petit billet de 100 francs de bénéfice ne se vint-elle !

C'est peu et bien invraisemblable !

LE SCANDALE DES LIQUIDATIONS

(Interview de M. Combes)

C'est le « Petit Père » qui tire les ficelles dans l'affaire de la nomination d'une Commission d'enquête sur la gestion des liquidateurs des Congrégations.

M. Marcel Hulin l'a interrogé et a reçu de lui des déclarations intéressantes.

« Les honoraires des avocats, a-t-il dit, ne montent pas beaucoup, une seule minute. »

C'est vraiment dommage.

Mais voici l'objet des préoccupations du « Petit Père » :

« Ce que M. Combes a découvert dans le compte des liquidateurs »

Pourquoi, par exemple, alors que les liquidateurs ont reçu de l'Etat des avances de plus de 3 millions et fait des profits énormes, n'ont-ils pas remboursé, à la date de la publication du compte des avances, que 500 000 francs ?

J'ai fait d'autres faits à la gauche démocratique sans incriminer d'ailleurs ni l'honnêteté personnelle des liquidateurs ni leurs intentions de servir le bien public.

« Ainsi pour les « Marianistes de Paris », les avances du Trésor au liquidateur ont été de 484 900 francs.

Les recettes effectuées par le liquidateur ont été de 303 300 francs.

Il n'a rien remboursé au Trésor.

Il est vrai qu'il a payé pour remboursement de dettes hypothécaires 255 000 fr. ; pour restitutions ordonnées, 55 000 fr. Mais, encore une fois, pourquoi gardés dans sa caisse sous la rubrique : AUTRES CAUSES, 257 000 fr. ?

Pour les « Oblats de Paris », le Trésor avance au liquidateur 54 900 fr. Il fait des recettes pour 164 100 fr. et, sous la rubrique : AUTRES CAUSES, il déclare perdre ces 164 100 fr. dans sa caisse.

Si je prends les « Franciscains de Paris », les avances du Trésor s'élevaient à 354 000 francs.

Rien n'est restitué à la Caisse des dépôts et consignations.

Rien n'est remboursé au Trésor.

Et sous la rubrique : AUTRES CAUSES, il reste dans la caisse du liquidateur 728 900 fr., exactement le chiffre de la recette. Pourquoi ?

« Je pourrais multiplier les exemples. Je me borne à vous fournir ceux-ci, que j'ai cités à la gauche démocratique. »

Employés bien payés

Je sais bien que le liquidateur alléguait qu'il a eu des frais matériels et qu'il a dû payer ces frais ; mais, là encore, mon attention redouble quand je porte mon attention sur les chiffres.

Ainsi encore pour les « Marianistes de Paris » (je ne parle pas de l'appartenance, mais de la façon matérielle de décompte de la façon suivante :

Employés 93 522 fr.
Correspondance 87 164 fr.
Experts 9 228 fr.
Autres 1 000 fr.

Pour les « Oblats de Paris » (p. 416 du rapport), les frais matériels sont :

Employés 86 141 fr.
Correspondance 76 681 fr.
Experts 6 025 fr.

Quels aux autres ?

Sont-ils payés ? Restent-ils à payer ? Jusqu'à ce jour, nous l'ignorons. Et tous ces chiffres en regard d'une recette de 164 000 francs et d'une avance du Trésor de 354 000 francs !

Pour les « Franciscains de Paris » dont j'ai parlé plus haut, le liquidateur s'attribue comme avances 247 francs (page 417 du rapport).

Il distribue à ses employés 39 700 francs.

Il porte en dépenses comme correspondance 43 145 francs.

Il donne aux experts 679 francs. Et ce qui est incompréhensible, il donne aux avocats 300 francs, alors qu'en réalité nous trouvons à la rubrique des honoraires pour avocats 10 975 francs. Ces chiffres sont énormes.

Les trois exemples cités concernent du reste le même liquidateur.

— M. Duzé

Permettez-moi, pour aujourd'hui, de ne pas faire de personnalité.

Mais qui donc, en présence de ces faits sur lesquels encore une fois, le gouvernement déclare que la Cour des comptes n'a pas d'action, pourrait trouver extraordinaire qu'une Commission d'enquête soit nommée ?

Ce que M. Combes n'a pas dit

J'ai passé sous silence, dans le sein de la Commission, quantité d'autres faits aussi susceptibles pour le moins d'arrêter l'attention.

Je veux vous en citer un qui me déconcerte de la façon la plus absolue. Il s'agit des « Capucins de la Santé », pour lesquels je trouve qu'une avance de 309 370 francs a été faite au liquidateur.

Sur cette avance, le liquidateur a pris 13 000 francs.

Les frais matériels ont été de 15 000 francs. L'entretien d'immeubles a coûté 5 000 francs. On a donné 22 000 francs.

Or, la publication du compte des avances établit que les recettes ont été de 73 454 francs. Les dépenses ont été également de 73 454 francs, et ce qui me surprend, c'est qu'on a remboursé au Trésor simplement 19 540 francs !

Où est allé l'argent ?

Je suis resté tout à fait ahuri de l'incohérence de tous ces comptes, et, au sortir de la séance, ayant eu l'occasion de m'entretenir avec les ministres Viviani et Caillaux, je leur ai dit quelques-uns de ces chiffres sous les yeux !

Encore une fois, je n'accuse ni l'honnêteté ni les intentions de personne.

Vous voulez mon opinion tout entière ? C'est que la seule nomination de la Commis-

sion d'enquête va tout remettre en ordre et donner à ce qui est obscur le clarté indispensable. L'an sera heureux entre tous, car je reste l'homme des expulsions, détesté par les expulsés, non pas seulement par suite des lois que mes principes républicains — et j'entends par là la volonté de libérer la société civile d'Ordres religieux incompatibles avec nos idées modernes — m'ont dictées, mais détesté aussi, peut-être, pour le pillage dont, au moins jusqu'à preuve contraire, de biens qui leur appartenaient.

On le voit, l'irrégularité monumentale qui précède M. Combes mérite à tous égards de fixer l'attention.

Quel dommage qu'il ne se préoccupe en aucune manière des honoraires des avocats et de la manière dont on a fait une moyenne convenable, qu'on a obtenue en tarifant à 5 francs les plaidoiries des prolocuteurs du barreau !

Il pourrait se préoccuper aussi de la manière illégale dont on substitue, comme à Vitry, des ventes à l'amiable à des adjudications qui, au vu et au su de tous producteurs, auraient eu lieu.

En tout cas, on ne peut qu'approuver la décision d'en choisir une et attendre impatiemment ses travaux.

J.

Statue de saint Benoît

Statue de saint Benoît élevée dans l'église de St-Germain des Prés, à Paris à l'occasion du centenaire de Mabilly, évêque de l'Ordre bénédictin.

(La statue porte les signatures de Stoff et Gué de J. Corbier.)

La mort du roi Oscar II et l'avènement de Gustave V — Crise financière en Suède

Le lourd cercueil d'Oscar II a pris sa place dans le temple où déjà reposent les membres de la famille Bernadotte qui l'ont précédé dans l'éternité. Le petit-fils de la France, comme il s'appelait lui-même, a terminé une existence, qui ne semblait pas d'abord destinée au trône et que le descendant de Charles-Jean a su illustrer d'une façon toute particulière.

Je ne reviendrai pas sur les dernières années du roi, attristées par le divorce suédois — qui se serait d'ailleurs produit en Suède — mais sur le régime de son fils, — le but de ces quelques lignes étant simplement d'examiner l'avènement du nouveau souverain au point de vue de l'importance qu'il peut avoir pour le pays.

La Suède, sous le règne d'Oscar II, a prospéré d'une manière certaine et continue. L'industrie s'y est largement développée, parallèlement à celle de la nation voisine. Le commerce a traversé une longue période florissante, et, pour indiquer par une expression populaire la situation de cette contrée, « le temps sont bons », ou plutôt ils étaient bons encore hier, avant la crise financière dont je dirai quelques mots plus loin. Mais sous cette apparence de calme et de tranquillité se cachent certains éléments perturbateurs dont les causes ont été exposées déjà dans ce journal.

Je rappelle pour mémoire que la Suède a été longtemps réactionnaire au mouvement démocratique qui emporte le monde dans son tourbillon. Sa constitution, son mode d'élections, etc., sont régis par des lois arriérées qui ne peuvent plus résister à la pression toujours croissante de l'opinion publique. Non gré mal gré, les hautes classes, naguère toutes-puissantes, vont être obligées de céder et d'accorder satisfaction à des revendications, dont des journaux même modérés se font les défenseurs. L'influence prédominante que possèdent les grands propriétaires terriens sur le résultat des élections va se trouver sinon brisée, au moins singulièrement amoindrie. En résumé, il est possible que la Suède soit à la veille d'une crise, dont rien n'empêche du reste qu'elle ne se tire avec honneur.

La personnalité du roi, son aptitude à réunir les différents éléments propres à

assurer sans heurts l'évolution qui se présente, sont autant de facteurs qui, à un moment donné, peuvent être appelés à jouer un rôle. Et, à ce point de vue, il est sans doute préférable de voir tous ces éléments se dérouler sous l'œil d'Oscar II, dont encore dans toute sa vigueur. Le vieux monarque ne se départit jamais d'une affabilité et cordiale et si franchement qu'elle permettait souvent d'aplanir bien des difficultés. Son intelligence, ses vastes capacités lui donnaient en outre un prestige, que n'a pu encore acquiescir son successeur. Au temps où il n'était que prince royal, Gustave V n'était pas, comme on l'affirma, très populaire en Suède. On le trouvait autoritaire et cassant, et certains paraissent en outre avoir eu un avancement au trône. C'est, d'autre part, un homme d'une énergie peu commune, d'une endurance extraordinaire, et qui, tant à la chasse qu'aux manœuvres, éreinte tous ceux qui l'accompagnent sans paraître ressentir lui-même beaucoup de fatigue.

Toutefois, depuis un certain temps, le nouveau roi a su bien diminuer la défiance, méritée ou non, que beaucoup lui témoignaient. Il a fait preuve, au cours de son règne, d'une grande courtoisie. Tout semble, en conséquence, indiquer que le changement de monarque n'apportera qu'une modification peu sensible dans les destinées de la Suède.

Par les alliances de la famille royale, cette contrée est dans une situation exceptionnellement heureuse vis-à-vis des puissances. Les reines est allemande, la princesse royale est anglaise, c'est la fille du duc de Comaught. Le second fils du roi, le prince Wilhelm, est fiancé à une grande-duchesse de Russie, ce qui est un fait inouï dans les annales de la Suède, où le nom de Russie a été pendant si longtemps le synonyme d'ennemi. Enfin la princesse Logborg, femme du frère du roi, est Danoise.

Gustave V paraît bien résolu à suivre la route tracée par son père relativement aux relations extérieures du pays, et il faut espérer que son règne verra fleurir avec la Norvège une nouvelle amitié, solidement basée sur le règlement définitif de tous les points litigieux qui séparaient les deux contrées.

J'ai parlé plus haut d'une crise financière. Ses débuts se sont révélés, il y a deux mois environ, sans que le gros public y prêtât tout d'abord trop d'attention, jusqu'à ce que la faillite inattendue et considérable de quelques très grosses maisons fut venue jeter sur le marché commercial et industriel une légitime émotion. Les bruits qui se sont produits d'abord atténuèrent des entreprises qui ne s'étaient montrées qu'à la faveur du « bon temps », dont à tout le moins la Suède au cours de ces dernières années. Parmi ces entreprises, quelques-unes sérieuses, mais trop jeunes encore pour avoir des bases solides, ne purent résister aux premières difficultés graves, tandis que d'autres, dont le but unique avait été la spéculation et qui n'étaient basées que sur le bluff, furent balayées du premier coup en semant, malheureusement, les ruines autour d'elles. C'est, en somme, la reproduction exacte de la fièvre éreintée qui, en Norvège, aboutit, il y a sept ans, à un désastre formidable dont la nation souffre encore.

Mais de nouvelles catastrophes ont suivi les premières, et il s'agissait, cette fois-ci, de maisons riches, faisant un chiffre d'affaires important et dont la solidité paraissait inébranlable. A la vérité, si elles ont suspendu leurs paiements, ce n'est pas que leurs transactions aient diminué ni qu'elles se soient lancées dans des spéculations imprudentes. Elles ont été entraînées par la chute de mines ou autres entreprises dans lesquelles elles étaient trop fortement engagées, mais leur ruine n'en a pas moins causé sur tout le marché une perturbation profonde, qui menace d'avoir sa répercussion non seulement sur le commerce mais aussi sur l'industrie.

Nous, la grande fête scandinave par excellence, qui commença la veille de Noël à 8 heures et dura jusqu'à 27 décembre, permet de mesurer très exactement ce que vaut l'année au point de vue pécuniaire, et l'importance des achats à été, cette année, aussi grande au moins qu'en 1906. Il faut donc espérer qu'avec un peu de prudence il sera possible d'éviter que la crise n'atteigne des proportions trop graves.

J. C.

Les obsèques officielles de M. Guyot-Dessaigne

Les obsèques solennelles de M. Guyot-Dessaigne ont été célébrées, aujourd'hui, à 2 heures, au milieu d'un grand concours de fonctionnaires et d'un déploiement de troupes très imposant.

Le levé du corps avait eu lieu dans la matinée au domicile du défunt et le corps avait été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.

Le corps a été transporté à la Chancellerie dans le grand salon attenant au cabinet de garde des sceaux.

Le vieil hôtel de la place Vendôme est paré de deuil. Le grand vestibule, les couloirs et les salons du rez-de-chaussée ont été entièrement drapés de noir et dans le salon d'Agnesseau où est exposé le corps, les murailles sont tendues de draperies noires à franges d'argent qui cachent les portraits de d'Agnesseau, Mathieu Molé et Michel de l'Hôpital.